

①2

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

②1 Numéro de dépôt: **89830051.2**

⑤1 Int. Cl.4: **A 47 B 13/02**

②2 Date de dépôt: **10.02.89**

③0 Priorité: **18.02.88 IT 693088**

④3 Date de publication de la demande:
23.08.89 Bulletin 89/34

⑥4 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GR IT LI LU NL

⑦1 Demandeur: **ROVERA RESINE S.r.l.**
Borgata S.Emidio
I-65020 Alanno (Pescara) (IT)

⑦2 Inventeur: **Rovera, Giuseppe**
85, Via G.Macchi
I-21100 Varese (IT)

⑦4 Mandataire: **Manzoni, Alessandro**
MANZONI & MANZONI - UFFICIO INTERNAZIONALE
BREVETTI P.le Arnaldo n. 2
I-25121 Brescia (IT)

⑤4 **Table en matière plastique avec jambes solidaires à des moises de fixation en oeuvre.**

⑤7 L'invention concerne une table avec un plateau d'une seule ou de plusieurs parties et munie de jambes de support rapportées, chaque jambe (12) présentant au moins une moise latérale (14) reliée à la jambe elle-même au moyen d'une ligne à charnière (15) obtenue au moment du moulage de la jambe, la moise susdite étant déplaçable d'une position d'alignement substantiel avec un côté de la jambe à une position d'écartement, dans laquelle elle est fixée à une côte ou nervure (13) prédisposée sur la surface inférieure du plateau.

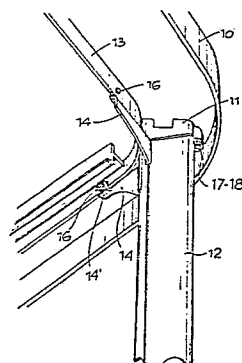


Fig.3

Description

TABLE EN MATIERE PLASTIQUE AVEC JAMBES SOLIDAIRES A DES MOISES DE FIXATION EN OEUVRE

L'invention concerne, en général, une table du type composé d'éléments en matière plastique et, en particulier, des jambes à fixer à la table de façon aisée et bien sûre.

On connaît déjà la réalisation de tables avec un plateau d'une seule ou de plusieurs parties obtenues par moulage en matière plastique ayant des jambes rapportées, accouplées et fixées en sièges appropriés au-dessous du plateau. Pour la fixation en oeuvre de ces jambes on utilise généralement des vis et des éléments rapportés ou solidaires aux jambes elles-mêmes, par exemple des brides, des moises ou des autres moyens similaires.

Cependant, quand ces éléments sont rapportés il faut les réaliser et manipuler séparément des autres pièces et il faut aussi trouver des pièces complémentaires d'accouplement sur les jambes de la table. D'autre part, si ces éléments sont solidaires aux jambes ils présentent l'inconvénient d'augmenter l'encombrement et d'influencer négativement les conditions et les encombrements des emballages, attendu que ces éléments sont en saillie.

Partant, cet invention vise à remédier aux inconvénients susdits et à proposer des jambes pour les table en matière plastique qui, même s'elles présentent des moises solidaires pour leur fixation en oeuvre, leur encombrement est réductible et en tout cas limitable pendant l'emballage des pièces séparées, attendu qu'on peut déplacer les moises pour les porter à l'intérieur d'une des dimensions transversales de la jambe.

Ce modèle d'utilité concerne donc une table en matière plastique conforme à la revendication 1

Un exemple de réalisation pratique du modèle sera quand même mieux illustré ci-après dans la description faite avec référence au dessin ci-joint dans lequel:

la Fig. 1 montre la vue perspective d'une jambe de table dans sa condition de moindre encombrement;

la Fig. 2 montre la même jambe prête à son application au plateau d'une table; et

la Fig. 3 montre la jambe montée.

Dans le dessin, par 10 est indiqué génériquement le plateau d'une table en matière plastique, représenté en partie et présentant, sur sa surface inférieure, des sièges 11 pour l'application des jambes de support 12 et, près de ces sièges, au moins une côte ou nervure 13.

Chaque jambe de support 12 a une section appropriée, une partie supérieure 12' destinée à se centrer et conjuguer avec un siège 11 de la table et, d'un côté au moins et préférablement des deux côtés opposés, deux moises ou liens 14 pour la fixation en oeuvre. Chaque moise 14 est reliée à la jambe par une ligne à charnière 15 ou bien une articulation obtenue directement par moulage qui permet un déplacement angulaire en bannière de la moise elle-même - v. Fig. 1 et Fig. 2 -.

De cette manière, quand la jambe est encore séparée du plateau 10, on peut déplacer les moises

14 à l'intérieur du profil de la section de la jambe et les faire rentrer dans le plan des côtés de la jambe elle-même pour en réduire substantiellement l'encombrement. Après, au moment du fixage de la jambe au dessus de la table, la partie supérieure 12' de la jambe est insérée dans le siège 11 correspondant prédisposé dans le plateau et les moises 14 peuvent être écartées pour les adapter, en position active, à la côte ou nervure 13 du plateau de la table pour les fixer aux côtés de la nervure susdite au moyen des vis 16 insérées transversalement à travers chaque moise et la côte ou nervure - v. Fig. 3 -. En outre, la fixation de la jambe au plateau de la table peut être complétée par une troisième vis 17 destinée à fixer un oeillet 18 solidaire à la jambe au plateau de la table.

Il faut d'ailleurs remarquer que chaque moise 14 pourra présenter, dans la partie comprise entre la ligne de charnière 15 et la vis de fixation 16, un plat ou degré 14' destiné à s'appuyer au bord de la côte ou nervure du dessus de la table pour stabiliser l'assemblage et réduire la charge imposé à la vis de fixation correspondante.

Revendications

1°) Table avec un plateau d'une seule ou de plusieurs parties obtenues par moulage en matière plastique et munie de jambes de support rapportées, accouplées ou fixées en sièges appropriés au dessous du plateau, **caractérisée** en ce que chaque jambe (12) présente au moins une moise latérale (14) reliée à la jambe elle-même au moyen d'une ligne à charnière (15) ou d'une articulation obtenue au moment du moulage de la jambe, la moise susdite étant déplaçable d'une position d'alignement substantiel avec un côté de la jambe à une position d'écartement pour la pouvoir fixer à une côte ou nervure (13) prédisposée sur la surface inférieure du plateau.

2°) Table selon la revendication 1), dont chaque jambe (12) présente deux moises (14) articulées et déplaçables d'une condition de parallélisme entre eux et aux deux côtés opposés de la jambe à une condition d'écartement dans laquelle elles sont accouplées et fixées au moyen de vis (16) à la côte ou nervure prévue au-dessous du plateau de la table.

3°) Table selon les revendications 1 et 2), dont chaque jambe présente un éventuel oeillet solidaire (18) destiné à être fixé au plateau de la table par une vis (17) à distance des moises.

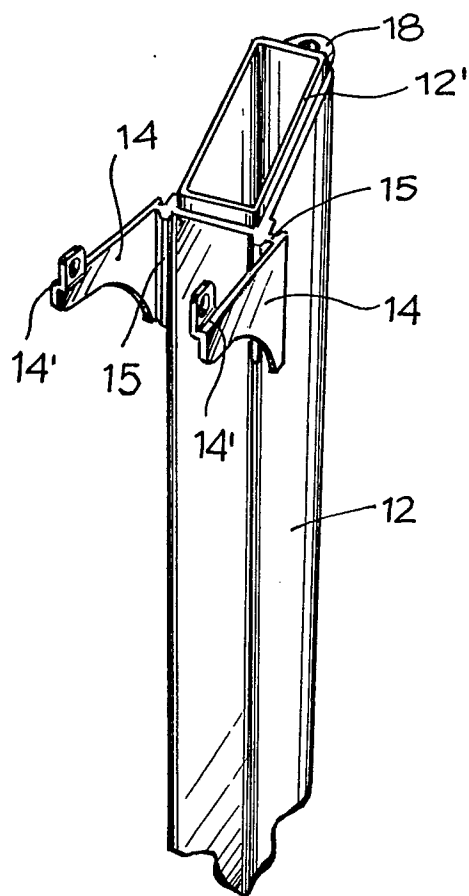


Fig. 1

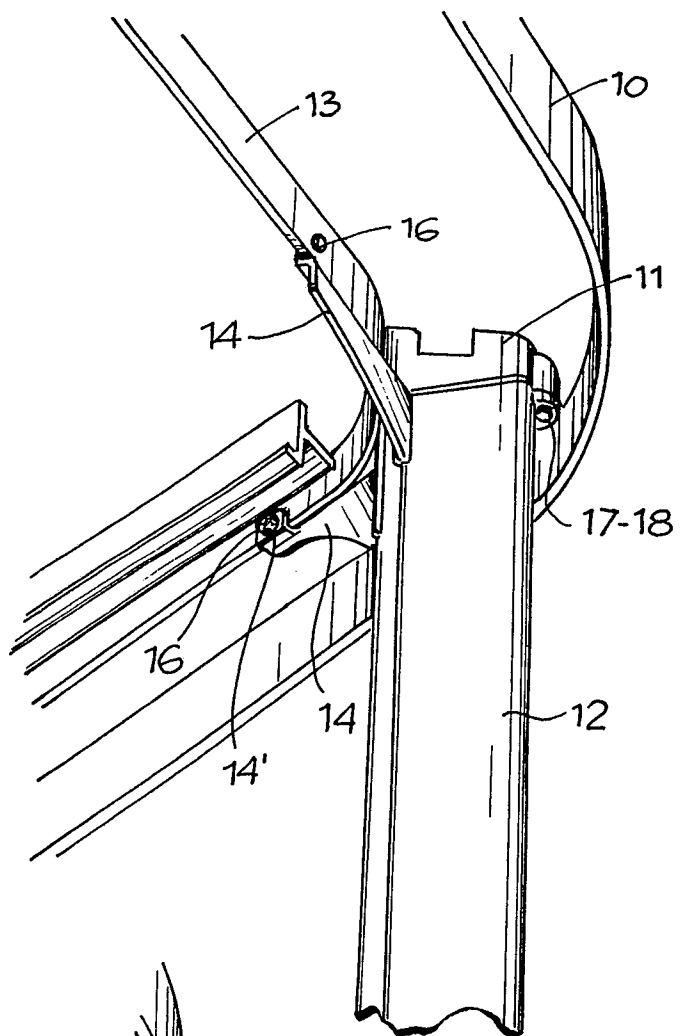


Fig. 3

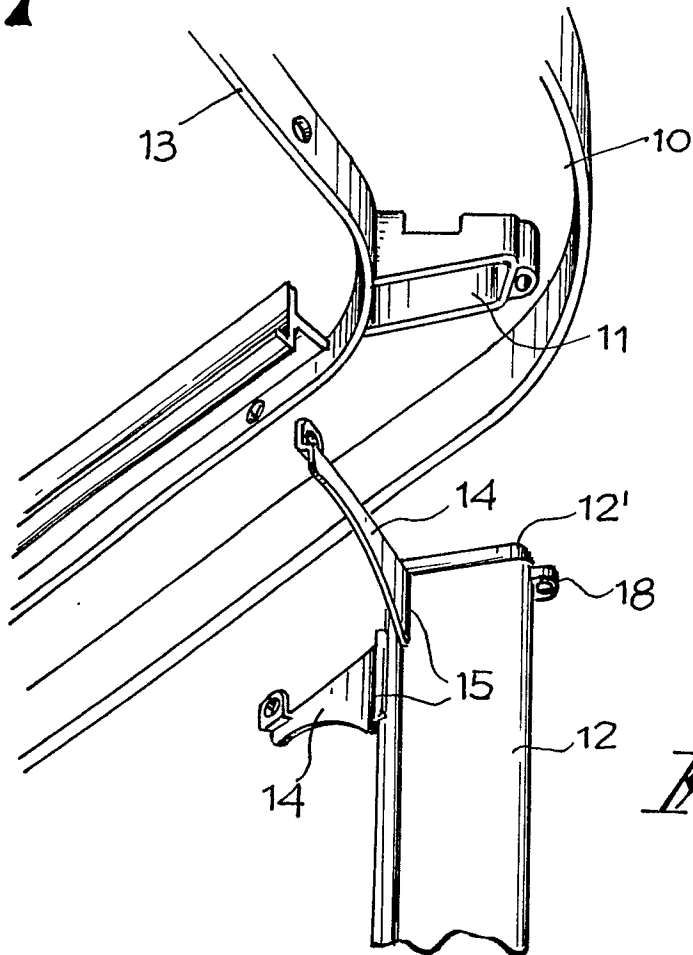


Fig. 2